

# Parole d'Ovalie

## Animaux, quel(s) droit(s) ?



Benjamin Rabier, *La Vache qui rit* (détail), 1927, Gallica

Du 28 mars au 26 avril 2023, la Bibliothèque publique d'information donne la parole à Ovalie, la Salers égérie du dernier salon de l'agriculture.

## Journal d'Ovalie – Extraits (2023)

25 février

Lancement du Salon de l'agriculture, c'est moi l'égérie ! Je fais la Une des journaux, je suis en gros plan sur l'affiche officielle du Salon ! Marine et Michel, mes maîtres, sont fiers de moi : « Une bonne ligne de dos, une belle tête, de solides aplombs », « très docile mais avec du caractère », « très maternelle avec ses veaux ». Je suis aux anges ! Même si je trouve qu'ils tirent un peu la couverture à eux et que je regrette de ne pas pouvoir partager ce moment avec mes parents, Jonquille et Idéal.

27 février

Marre d'être une bête à concours ! marre des photos et des caméras ! marre d'être brossée deux fois par jour, d'être shampooinée, d'avoir ces protections sur les cornes... et si j'avais envie de sentir un peu la bouse et de m'arracher le poil en me grattant ? J'aurais quand même mon mot à dire, non ? Dur d'être une star, je comprends mieux BB maintenant...

7 mars

3 500 000 personnes dans la rue ! Chez moi dans le Cézallier, Marine et Michel ont sorti le tracteur avec une banderole en soutien au mouvement. Ils adorent leur métier mais faut reconnaître que c'est difficile et pénible. Alors nous les Salers, on est solidaires. [...] Et puis ça nous donne des idées : et si on se mettait à manifester, nous aussi ? Des revendications, on en a des brouettes ! Les droits humains ont été consacrés par différents traités et conventions mais qu'en est-il de nos droits à nous ? Certes, la loi a bien évolué en France depuis le Code civil de 1804 qui nous classait dans la catégorie des biens meubles par nature ! On pouvait alors nous vendre, nous tuer, nous torturer, nous abandonner... Depuis 1976, le Code rural nous reconnaît le statut d'êtres doués de sensibilité et le nouveau Code pénal de 1994 punit les actes de maltraitance à notre endroit. Mais il aura fallu attendre 2015 pour aligner le Code civil sur le Code rural, avec la création de l'article 515-14 al. 1 : « Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité... » Cependant, même si nous ne figurons plus dans l'article 528 qui liste les meubles par nature, nous sommes concrètement toujours assimilés au régime juridique des biens. Alors je songe à monter un syndicat pour nous faire reconnaître la personnalité juridique, comme c'est déjà le cas dans certains pays ! Animaux de tous les pays, unissez-vous...

8 mars

Pour nous faire patienter en attendant l'estive, Michel diffuse de la musique dans l'étable, il est trop chou. Paraît que ça augmente notre bien-être et notre productivité. J'écoute avec attention *Les animaux* de Pierre de Maere : « Je parle au nom des animaux / Ce soir, la ville est à nous / Les hommes ont peur des sentiments / Il faut les faire taire... » Une déclaration d'amour ? En tous les cas, les humains qui pratiquent la chasse à courre et la corrida l'ont enfouie bien profond, leur sensibilité. [...]

9 mars

Tombée par hasard sur cet article qui m'a mise en colère : « La startup Backyard Brains commercialise un cafard cyborg dont les mouvements peuvent être contrôlés via un smartphone<sup>1</sup>... » Manipulations génétiques pour donner naissance à des porcelets naturellement castrés, à des vaches sans cornes, etc. Vite, des garde-fous face à l'alliance des technosciences et de l'élevage industriel ! Non au transanimalisme !

10 mars

Toujours contrariée, je discute avec Chouquette, un des Dogues du Tibet élevés par Marine. On s'entend bien, il connaît plein de choses et me remonte souvent le moral. Il m'apprend l'existence de la Déclaration sur la personnalité juridique de l'animal, dite « Déclaration de Toulon », du 29 mars 2019. Il me parle de la loi « EGalim » votée en 2018, et aussi des avancées majeures de la loi du 30 novembre 2021 « visant à lutter contre la maltraitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes ». [...]

12 mars

Cette nuit, j'ai rêvé à un monde meilleur pour mes deux filles, Utopie et Utopia, dans lequel Homo sapiens ne se prendrait plus pour le roi des animaux et nous considérerait comme frères et sœurs.

<sup>1</sup> <https://www.latribune.fr/technos-medias/animaux-cyborg-ou-augmentes-l-horizon-mi-fascinant-mi-inquietant-du-transanimalisme-898017.html>

**Pour la législation**, <https://www.legifrance.gouv.fr/> : notamment loi « EGalim » qui étend le délit de maltraitance animale aux abattoirs et aux transports d'animaux vivants et loi du 30 novembre 2021 (nouveau certificat pour l'acquisition d'un animal de compagnie, interdiction de la vente de chiens et chats en animalerie à partir de 2024, sanctions renforcées en cas de sévices et de zoophilie, fin des delphinariums en 2026 et des animaux sauvages dans les cirques itinérants en 2028...).

Également, le *Code de l'animal* chez LexisNexis, 2019 (nouvelle édition à paraître en mai 2023) : compilation de l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en droit interne, européen et international, concernant les animaux, qu'il s'agisse d'animaux domestiques, assimilés ou sauvages (Bpi, niveau 3 : 34.1 LEX 42).

Sur le site *Vie publique*, voir en particulier :

« Loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes », 1<sup>er</sup> décembre 2021

<https://www.vie-publique.fr/loi/278249-loi-2021-lutte-contre-la-maltraitance-animale>

« Bien-être animal : une préoccupation croissante », 7 février 2022

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/18774-bien-etre-animal-une-preoccupation-croissante>

et sur *Actu-juridique*, « Les animaux ont-ils des droits ? » par Michèle Lis-Schaal, 20 septembre 2021

Quels sont les droits que leur reconnaît la législation française ? Quel est leur statut ? Qu'en est-il à l'étranger ?

<https://www.actu-juridique.fr/administratif/environnement/les-animaux-ont-ils-des-droits/>

## Sur le transanimalisme

« Le transanimalisme : des animaux augmentés et hybrides », avec Anne-Laure Thessard, 21 juillet 2020, *France Inter* (podcast)

Le transanimalisme est moins connu que son versant, le transhumanisme, qui a pour but d'augmenter les facultés physiques et cognitives de l'homme en vue de son bonheur. Chez l'animal, explique Anne-Laure Thessard, il s'agit plutôt de développer des capacités qui visent à servir les intérêts humains.

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/chacun-sa-route/le-transanimalisme-des-animaux-augmentes-et-hybrides-avec-anne-laure-thessard-2481967>

Sur le site de la *Fondation droit animal, éthique et sciences*,

« Le statut juridique de l'animal cyborg » par Gabin Migliore, 18 janvier 2017

« Transanimalisme, animaux augmentés, animaux cyborg : vers un statut de « sous-machine » ? » par Anne-Laure Thessard, 2 avril 2017

<https://www.fondation-droit-animal.org/>

Colloque *Transanimalisme : l'animal augmenté : entre utilités et protection*, 3 décembre 2021 (captures vidéo)

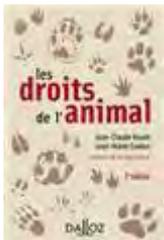
Voir notamment « L'animal augmenté : quelle protection juridique ? Une personnalité juridique pour plus de protection ? »

<https://chairenormandiepourlapaix.org/2021/12/03/colloque-transanimalisme-lanimal-augmente-entre-utilites-et-protection-2/>

Par ailleurs, très bel article de Florent Georgesco dans *Le Monde*, 12 mai 2018, « Frères animaux qui avec nous vivez. Émotions, sentiments, conscience... ne sont plus les propres de l'homme. »

À la Bpi, consultable sur Europresse

## Ouvrages juridiques



### Les droits de l'animal

Jean-Claude Nouët, Jean-Marie Coulon, Dalloz, 2018

Encore peu reconnu comme personnalité juridique, l'animal pourrait bénéficier de représentants au sein des organismes gouvernementaux. L'ouvrage expose l'évolution de la prise en considération de la défense animale.

À la Bpi, niveau 3 : DR BUR PFD

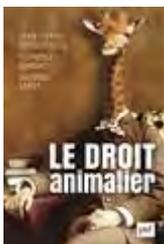


### Les animaux ont-ils des droits ?

Florence Burgat, La Documentation française, 2022

État des lieux sur l'élevage, les expérimentations, la pêche, la chasse, la vente d'animaux, les zoos ou encore le trafic d'animaux. L'auteure examine les moyens mis en œuvre pour protéger les animaux, propose des pistes pour améliorer la condition animale et compare la législation française en la matière avec le droit européen et celui d'autres pays.

À la Bpi, niveau 3 : 349 BUR



### Le droit animalier

Jean-Pierre Marguénaud, Florence Burgat, Jacques Leroy, PUF, 2016

Le droit animalier, corpus de textes et de décisions juridiques, se distingue de la notion philosophique de droit des animaux. L'ouvrage analyse ces textes écartelés entre deux tendances opposées, un droit pour et un droit contre les animaux, même si l'hostilité à l'égard de ces derniers est de plus en plus remise en cause.

À la Bpi : Cairn



### Le droit de l'animal

Katherine Mercier, Anne-Claire Lomellini-Derecienne, LGDJ, 2017

Point sur les normes et la réglementation nationale, internationale et européenne sur le droit de l'animal. Les auteurs abordent le statut juridique de l'animal domestique, la protection de l'animal sauvage et de son environnement ainsi que la chasse et la pêche.

À la Bpi, niveau 3 : 349 MER



### Les animaux

Marianne Faure-Abbad, David Gantschnig, Laurence Gatti (dir.), Presses universitaires juridiques de Poitiers, 2020

Des contributions qui abordent le statut et la place des animaux dans la société humaine, leur protection, leur utilité ou encore leur nuisance.

À la Bpi, niveau 3 : 349 FAU



### **Ceci n'est pas un dauphin : manifeste pour une reconnaissance juridique du monde vivant**

Yvan Beck (coordinateur), Matthieu Ricard (préface), Avant-Propos, 2018

Un manifeste qui revendique un statut juridique propre pour les animaux, différent de celui des humains, afin de ne plus les assimiler à un bien mobilier. Dans le contexte de la surexploitation par l'élevage industriel et de l'extinction de masse de la faune sauvage, l'auteur plaide, en prenant le dauphin comme ambassadeur, pour une reconnaissance effective des droits de l'animal.

À la Bpi, niveau 3 : 349 BEC



### **La personnalité juridique de l'animal. 1, L'animal de compagnie**

Caroline Regad, Cédric Riot, Sylvie Schmitt (dir.), LexisNexis, 2018

Ces contributions issues d'un colloque tenu à Toulon en mars 2018, s'organisent en deux grands thèmes : l'aptitude de l'animal de compagnie à recevoir la personnalité juridique, et la reconnaissance de la catégorie de personne physique non-humaine et la création d'un régime propre.

À la Bpi, niveau 3 : 349 REG



### **La personnalité juridique de l'animal. 2, Les animaux liés à un fonds (les animaux de rente, de divertissement, d'expérimentation)**

Caroline Regad et Cédric Riot (dir.), LexisNexis, 2020

Issues d'un colloque organisé en 2019, ces contributions s'organisent en deux thèmes : l'aptitude des animaux liés à un fonds à recevoir la personnalité juridique ainsi que la reconnaissance de la catégorie de personne physique non humaine.

À la Bpi, niveau 3 : 349 REG

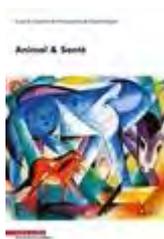


### **La protection animale ou L'approche catégorielle**

François-Xavier Roux-Demare (dir.), Institut francophone pour la justice et la démocratie, 2022

Recueil de contributions consacrées à la diversité des éléments juridiques encadrant le droit des animaux. Les auteurs soulignent la complexité d'un empilement législatif dans différentes catégories du droit doublée des distinctions selon les catégories d'animaux. Ils interrogent la pertinence de cette approche catégorielle face à la reconnaissance de l'animal comme être doué de sensibilité.

À la Bpi, niveau 3 : 349 ROU



### **Animal et santé**

Mare & Martin, 2021

Si le rapport entre l'animal et l'homme est principalement construit sur l'instrumentalisation du premier par le second au profit de sa santé, cette relation tend à évoluer par l'instauration d'un véritable droit animalier. Un éclairage sur les problématiques liées à la protection de l'animal, à la santé humaine et à la confrontation des intérêts en présence.

À la Bpi, niveau 3 : 349 ROU



### **Sensibilité animale : perspectives juridiques**

Régis Bismuth et Fabien Marchadier (dir.), CNRS Éditions, 2015

Des contributions sur le projet d'amendement au Code civil reconnaissant l'animal comme un être sensible, et sur les conséquences juridiques de son adoption éventuelle. Les auteurs s'intéressent à l'application de cette notion au droit français, au droit positif ou encore au droit international et étudient ses conséquences sur l'élevage, la domestication et les pratiques religieuses.

À la Bpi, niveau 3 : 349 BIS



### **Le statut pénal de l'animal**

Marie Perrin, L'Harmattan, 2016

L'analyse des textes et de la jurisprudence permet d'aborder la question de la place de l'animal dans le droit pénal et de mettre en évidence l'ambivalence de son statut. L'étude montre ainsi de quelle façon l'animal est considéré tantôt comme un bien protégé et tantôt comme une personne en devenir.

À la Bpi, niveau 3 : 343 PER



### **L'exception corrida : de l'importance majeure d'une entorse mineure : la tauromachie et l'animal en France**

Dimitri Mieussens, L'Harmattan, 2005

Cet ouvrage traite du rapport de l'homme à l'animal et plus particulièrement de la condition animale au travers de la corrida, une confrontation entre la tauromachie en France et la législation protectrice des animaux.

À la Bpi, niveau 3 : 349.1 MIE



### **Le droit du bien-être animal dans le monde : évolution et universalisation**

Sabine Brels, L'Harmattan, 2017

Un panorama de la protection juridique du bien-être animal aux niveaux international et européen aboutissant à une proposition d'établissement d'une convention de protection universelle à l'ONU.

À la Bpi, niveau 2 : 59 BRE



### **Être le bien d'un autre**

Florence Burgat, Rivages, 2018

Deux courts essais proposant une réflexion sur le statut juridique des animaux. L'auteure plaide pour leur assimilation à des personnes et non plus à des choses appropriables par l'homme.

À la Bpi, niveau 2 : 168.537 BUR

Pour aller plus loin :



### **Qu'est-ce qui fait sourire les animaux ? Enquête sur leurs émotions et leurs sentiments**

Carl Safina, La librairie Vuibert, 2018

Le biologiste rapporte ses observations d'éléphants du parc Amboseli au Kenya, de loups du parc de Yellowstone, et d'orques du Pacifique Nord. Étudiant leurs comportements, il démontre qu'ils sont doués de sentiments et d'émotions. À la Bpi, niveau 2 : 592.3 SAF

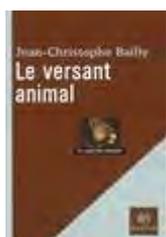


### **Les émotions des animaux**

Marc Bekoff, Payot, 2009

Dans la lignée de Darwin, l'auteur, biologiste, montre, en s'appuyant sur des anecdotes et comptes-rendus d'expériences éthologiques, que les animaux éprouvent des sentiments qui ne sont pas des réactions instinctives mais la manifestation d'une vie affective. Privilégiant l'étude de terrain et l'observation des animaux au sein de leur environnement, il dialogue avec les théories d'autres auteurs.

À la Bpi, niveau 2 : 592.3 BEK



### **Le versant animal**

Jean-Christophe Bailly, Bayard, 2007

L'auteur explore la frontière de plus en plus incertaine entre hommes et animaux, en convoquant aussi bien la philosophie que la littérature, la peinture et la science. Il s'agit, selon lui, de sortir de l'exclusivité humaine, d'admettre que l'homme n'est pas le sommet de la création.

À la Bpi, niveau 3 : 840"19" BAIL 4 VE

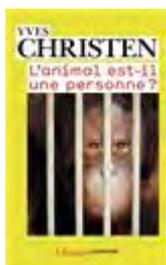


### **L'animal est-il un homme comme les autres ? Les droits des animaux en question**

Aurélien Barrau et Louis Schweitzer, Dunod, 2021

Réflexions philosophiques sur les rapports qu'entretient l'homme vis-à-vis de l'animal. Les auteurs s'interrogent sur la nature de l'intelligence animale, l'adaptation du mode de vie humain, l'amélioration de la condition animale ou encore la question de la législation.

À la Bpi, niveau 2 : 59 BAR

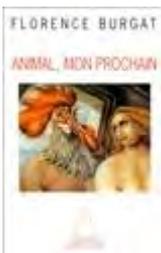


### **L'animal est-il une personne ?**

Yves Christen, Flammarion, 2011

Portraits d'animaux du monde entier, sauvages ou domestiques, libres ou prisonniers, marins, terrestres ou aériens, qui à partir de nombreuses observations et études scientifiques montrent à quel point l'animal est proche de la personne humaine.

À la Bpi, niveau 3 : Numérique premium

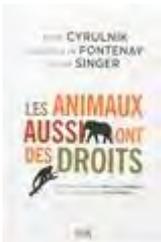


### **Animal, mon prochain**

Florence Burgat, O. Jacob, 1997

Depuis l'âge classique, l'homme a voulu se définir contre l'animal et a recherché sa différence spécifique dans la non-animalité. En contrepartie, il a dû refouler sa propre animalité, notamment sa sexualité. Un essai philosophique qui poursuit la voie tracée par Rousseau.

À la Bpi, niveau 2 : 17 BUR



### **Les animaux aussi ont des droits**

Boris Cyrulnik, Élisabeth de Fontenay, Peter Singer, Seuil, 2013

Trois spécialistes de la question animale, un philosophe, un éthologue et un bio-éthicien, s'interrogent sur les droits des animaux aujourd'hui, lorsque la science reconnaît qu'ils sont capables d'intelligence et qu'ils perçoivent la douleur.

Plusieurs options se présentent : la reconnaissance de la personnalité morale, des droits éventuellement différenciés selon les espèces, etc.

À la Bpi, niveau 2 : 171 CYR



### **Et l'homme créa l'animal : histoire d'une condition**

Eric Baratay, O. Jacob, 2003

Retrace l'histoire des métamorphoses de la condition animale, des mythes archaïques de la domestication à l'invention de la corrida, des grands récits pastoraux aux abattoirs modernes, de l'imaginaire d'antan aux expériences de laboratoire.

À la Bpi, niveau 3 : 599 BAR



### **Sans offenser le genre humain : réflexions sur la cause animale**

Élisabeth de Fontenay, Albin Michel, 2008

Essai sur la dimension éthique et juridique des relations homme-animal, sur la définition de l'animalité et sur les droits des animaux.

À la Bpi, niveau 3 : 171 FON

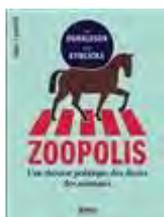


### **Souffrances animales et traditions humaines : rompre le silence**

Lucile Desblache (dir.), Florence Burgat (préface), Éd. universitaires de Dijon, 2014

Des philosophes, vétérinaires, juristes, artistes, critiques littéraires, sociologues et historiens font part de leur engagement pour la défense de la cause animale et proposent une réflexion sur les responsabilités humaines dans les souffrances infligées aux animaux. Ils examinent les conséquences de l'exploitation des animaux et montrent de nouvelles voies pour réhabiliter l'animal.

À la Bpi, niveau 3 : 171 SOU



### **Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux**

Sue Donaldson, Will Kymlicka, Alma éditeur, 2016

Les auteurs recadrent le débat sur la responsabilité des humains à l'égard des animaux dans le domaine de la théorie politique. Ils examinent ce que pourrait être la justice envers les animaux et la politisation de la question animale : comment, au sein d'une communauté qui ne soit pas strictement humaine, coexister avec les autres espèces ?

À la Bpi, niveau 3 : 168.537 DON

**Et comme Ovalie n'est pas sectaire, deux derniers ouvrages pour prolonger le débat :**



### **L'animalisme est un antihumanisme**

Jean-Pierre Digard, CNRS Éditions, 2018

Une dénonciation des dérives des mouvements animaliste, antispéciste et véganien. Leur rapport à l'humanité et leur diabolisation de l'homme sont remis en question.

À la Bpi, niveau 2 : 17 DIG



### **Ne dénaturez pas les animaux**

François Xavier Testu, R. Laffont, 2016

Le point de vue provocateur d'un avocat passionné par les animaux qui dénonce le fait que l'homme du XXI<sup>e</sup> siècle considère l'animal comme son égal ou son semblable, au point de lui faire reconnaître des droits (loi du 16 février 2015). L'auteur démontre comment chaque époque a projeté sur l'animal sa conception de l'homme dans la société, et comment l'homme dénature son environnement.

À la Bpi, niveau 2 : 592.3 TES